

Dans le cadre du Réseau National de Surveillance des Virus Influenza Porcins (Résavip) :

Se reporter aux consignes données dans la note de service **DGAL/SDSPA/2015-38** du 16 janvier 2015 et à l'algorithme ci-après (**fiche n°1**). Les prélèvements sont accompagnés de la **Fiche n°2 Partie 1** ci-dessous dûment remplie ainsi que des copies du volet 2 du DAP Résavip et du rapport d'analyses du laboratoire.

En cas de demande d'analyses virologiques et/ou sérologiques en dehors du Résavip :

Avant tout envoi, merci de prendre contact avec la responsable du LNR (G. Simon, 02 96 01 01 63 ; gaelle.simon@anses.fr) ou son adjointe (S. Hervé, 02 96 01 62 92 ; severine.herve@anses.fr) pour acceptation préalable de la demande d'essai. Les prélèvements sont accompagnés du rapport d'analyses du laboratoire expéditeur et de la **Fiche n°2 Partie 2** ci-après dûment renseignée.

Conditions d'acheminement des prélèvements :

Les prélèvements pour analyses virologiques doivent être transportés sous le régime du froid :

- froid positif pour les échantillons frais prélevés dans les 48h précédant l'envoi
- sous carboglace (ou autre système de froid négatif) pour assurer le maintien de la congélation des échantillons précédemment congelés.

Ces prélèvements sont transportés en tant que matières biologiques infectieuses de catégorie B (ONU 3373). Ils doivent être transportés sous triple emballages de type P650 par un transporteur acceptant ce type de matériel.

Les prélèvements sont emballés et identifiés individuellement.

Concernant les analyses sérologiques, les sérums peuvent être transportés à température ambiante.

Quantités minimales nécessaires aux analyses :

- Virologie (isolement d'une souche pour sous-typage) : 1mL de surnageant d'écouvillon nasal type Virocult, 1 g d'organe (poumon)
- Biologie moléculaire (détection et/ou identification du génome viral par RT-PCR) : idem virologie, ou extrait d'ARN (30µL)
- Sérologie : Tests IHA, ELISA = 120µL de sérum

Conditions d'acceptation des prélèvements pour analyse :

Respect des conditions d'acheminement (températures) lors du transport et des quantités minimales nécessaires aux analyses et fourniture des documents demandés dûment renseignés.

Fiche n°1 : Algorithme pour la détection et l'identification des virus influenza porcins (Résavip)



Laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort

Laboratoire agréé du réseau
Réception de 3 écouvillons Virocult (types MW951S/2ml, MW951Sent/2ml) + Volet 2 DAP
Aliquotage en 2 tubes à vis de 2ml (500µl + le volume restant (soit env.1,2ml))
Stockage à 4°C si analyse sous les 48h après la date du prélèvement, sinon à -70°C

Analyse de 1^{ère} intention
RT-PCR gène M sur chacun des 3 écouvillons
Réactifs RT-PCR contrôlés par le LNR (Cf. rubrique Laboratoires, item Outils <http://www.anses.fr/>)

Positif

Négatif

Envoi des résultats d'analyses + volet 2 DAP (en flux tendu) à :

- SRAL
- Vétérinaire
- Animateur régional
- LNR (par e-mail : uvip@anses.fr)

Envoi des prélèvements positifs au LNR (sous 15 jours suite à l'analyse de 1^{ère} intention)

Contactez le LNR avant envoi

- par téléphone :
Virginie Loiselier au 02.96.01.64.38
Séverine Hervé au 02.96.01.62.92
- ou par mail : uvip@anses.fr et severine.herve@anses.fr

Colis Catégorie B, ONU 3373 (carboglace / froid négatif)

- 3 surageants d'écouvillons (2 tubes par prélèvement)
- 3 extraits d'ARN
- Copie du volet 2 du DAP
- Fiche n°2 d'accompagnement des prélèvements

Anses – Laboratoire de Ploufragan
Unité de Virologie Immunologie Porcines
LNR Influenza Porcin
41, rue de Beaucemaine, BP 53
22440 Ploufragan



LNR Influenza Porcin

- Réception des prélèvements positifs
- Caractérisation / Isolement du virus
- Envoi du rapport d'analyses
- Centralisation des BDD-RESAVIP régionales
- Synthèse annuelle des données virologiques et épidémiologiques

Rapport d'analyses expédié à :

- DGAL
- SRAL
- Animateur régional
- Laboratoire agréé expéditeur

Destinataire :
Anses - Unité de Virologie Immunologie Porcines
LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE Influenza Porcin
41, Rue de Beaucemaine - BP 53 - 22440 PLOUFRAGAN

Fiche n°2 : Accompagnement des prélèvements positifs à adresser au LNR IP

Laboratoire expéditeur : **Interlocuteur :** **Date d'expédition au LNR :**

Merci d'informer à l'avance le laboratoire de tout envoi (uvip@anses.fr ou 02 96 01 64 38). Ne pas faire d'expédition le vendredi.

Partie 1 : Résavip (+ volet 2 DAP Résavip + rapport LVD) Référence du DAP Résavip :

Kit RT-PCR gène M (fournisseur) : N° de lot : Date de péremption :		
Prélèvement n°	Ct gène cible (M) =	Ct gène non cible (IPC) =
Prélèvement n°	Ct gène cible (M) =	Ct gène non cible (IPC) =
Prélèvement n°	Ct gène cible (M) =	Ct gène non cible (IPC) =

Partie 2 : Hors Résavip (+ rapport LVD)

Pour les troussees commerciales : Kit (fournisseur) : N° de lot : Date de péremption :					
N° Prélèvement	Nature du prélèvement (surnageant EN, poumon, sérum, extrait ARN ...)	Identification de l'élevage d'origine (nom éleveur, commune, département, nom/mail vétérinaire...)	Type d'animal / âge / vaccination / symptômes...	Résultats RT-PCR : Valeur Ct gènes cible / IPC	Autres analyses réalisées (technique/résultat)